



**Le Jura Libre n° 2825 du jeudi 27 septembre 2012**

**Editorial**

**Laurent Girardin**

## **Au-delà des frontières**

Durant cette année 2012, deux associations commémorent leur cinquante ans d'existence : le Groupe Bélier et l'Association des Jurassiens de l'extérieur.

Depuis le mois de janvier, le *Jura Libre* évoque régulièrement l'anniversaire du mouvement des jeunes séparatistes, notamment par le biais d'une rubrique qui reprend les faits marquants de son histoire de 1962 à nos jours.

Quant à l'Association des Jurassiens de l'extérieur (AJE), si elle n'a pas autant défrayé la chronique que le Groupe Bélier qui s'est distingué à travers tout le pays avec des actions d'éclat alliant humour et spontanéité, elle n'en a pas moins été d'une importance capitale tout au long de ces cinq dernières décennies.

L'AJE a été constituée le 2 décembre 1962 lors d'une assemblée tenue à Neuchâtel et regroupant vingt-deux sections en provenance de toute la Suisse. C'est à l'initiative de la section de Genève que ces différentes entités, auparavant indépendantes, ont décidé de se regrouper.

Le premier comité nommé à cette occasion a été placé sous la présidence de François-Xavier Henry, de Genève. L'Association était bien évidemment affiliée au Rassemblement jurassien.

A l'époque, Gaston Aubry résumait ainsi les raisons de ce rassemblement : « ...Les Jurassiens de l'extérieur mettent leurs forces, leur cœur et leur conscience à la disposition du pays. La tâche qui les attend est énorme. Mais personne ne faillira, car le mouvement qui les anime est irréversible, et l'indépendance du Jura, quoi qu'on en dise, est un fait inéluctable. Nous, Jurassiens de l'extérieur, nous revendiquons le droit de participer à la décision politique la plus importante de notre pays d'origine. Nous voulons pouvoir décider de son sort ».

Cinquante ans plus tard et prise dans le contexte de l'accord du 20 février 2012 et des conséquences qui en découleront, cette proclamation garde tout son sens. Les très nombreux Jurassiens de l'extérieur auront un rôle représentatif essentiel à jouer dans les mois à venir. Ils ne devront pas hésiter à évoquer les tenants et aboutissants du processus démocratique qui nous concernera, relayant ainsi, au dehors de nos frontières jurassiennes, les enjeux majeurs qui attendent notre région malheureusement méconnue de nombreux confédérés.

Ils seront les ambassadeurs du Jura, portant bien haut l'honneur du Jura historique en vantant les multiples avantages qu'il y aura, en terme de pouvoir de décision, à constituer une entité romande forte et légitimement reconnue.

L'AJE sera à n'en pas douter le fer de lance que permettra de semer raison et sagesse hors du Jura. Elle possède tout à la fois l'art de savoir et l'art d'enseigner.